



**MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 30 octobre 2023
N°1280

COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT FRANCE/ALLEMAGNE/ITALIE

L'Italie, l'Allemagne et la France décident de renforcer leur coopération dans le domaine de l'intelligence artificielle

À l'invitation d'Adolfo Urso, ministre des Entreprises et du "Made in Italy" de la République italienne, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, et Robert Habeck, vice-chancelier, ministre de l'Economie et de la Protection du Climat de la République fédérale d'Allemagne, se sont rencontrés aujourd'hui à Rome en présence d'industriels français, allemands et italiens.

La réunion d'aujourd'hui était la deuxième dans cette configuration, avec pour objectif de donner un nouvel élan à notre coopération industrielle dans plusieurs domaines stratégiques pour l'Union européenne et au-delà. Dans ce cadre, des échanges approfondis ont eu lieu sur le sujet de l'intelligence artificielle (IA), dans le prolongement des efforts globaux déployés en faveur de la transition numérique et écologique.

Le ministre Adolfo Urso a déclaré : *"Nous avons transmis un message significatif à l'UE et à nos partenaires européens concernant le chemin que nous devons emprunter ensemble pour naviguer au mieux dans le virage technologique et scientifique actuel. Nous avons abordé l'IA et les nouvelles frontières technologiques en partageant une vision commune. Nous encouragerons la tenue d'une discussion sur ces mêmes sujets au niveau du G7 pendant la présidence italienne de 2024. En parallèle, nous travaillons également au niveau national sur un nouvel ensemble de dispositions. Nous sommes entrés dans une nouvelle révolution technologique et nous devons l'aborder avec de nouvelles idées, de nouvelles approches et de nouveaux outils. Le format d'aujourd'hui, établi à Berlin pour discuter du sujet des matières premières essentielles, s'est avéré être une formule gagnante ici à Rome. L'élaboration d'une politique en matière d'intelligence*

artificielle est une priorité pour nous et pour l'ensemble de l'UE. Nous devons y travailler ensemble au niveau de l'UE, main dans la main avec l'industrie."

Le ministre Bruno Le Maire a déclaré : "Compte tenu des nombreuses applications de l'IA, de son expansion rapide et du potentiel majeur qu'elle porte pour nos économies, l'Europe doit se montrer à la hauteur des enjeux. Avec une recherche scientifique et des universités de premier plan, des infrastructures informatiques de classe mondiale et des entrepreneurs talentueux, nous avons tous les atouts pour réussir cette révolution technologique. Je suis heureux que nous, ministres français, allemands et italiens, développions aujourd'hui une vision stratégique de l'IA, en discutant de projets communs et d'investissements supplémentaires à travers toute l'Europe, tout en veillant à ce que les risques soient limités par la prochaine législation européenne sur l'IA."

Le ministre Robert Habeck a déclaré : "L'IA est une technologie clé pour l'avenir. La compétitivité future de l'Europe dépendra largement de notre capacité à développer l'IA en Europe et à la diffuser dans l'ensemble de l'économie. Veiller à ce que l'Europe soit bien positionnée pour y parvenir doit être une priorité de la politique économique de l'Allemagne et de l'Europe. C'est pourquoi il était important pour moi aujourd'hui d'échanger sur le sujet avec mes collègues italiens et français. Cela était d'autant plus important au regard de la loi sur l'IA qui est en ce moment négociée à Bruxelles. Je suis tout à fait d'accord avec mes collègues italiens et français pour dire que nous avons besoin d'une réglementation favorable à l'innovation dans le domaine de l'IA, y compris l'IA à usage général. Un aspect important de la législation européenne sur l'IA et de son approche fondée sur les risques est que des règles sont établies lorsque des risques spécifiques émergent dans la pratique".

En reconnaissant l'énorme pouvoir de transformation de l'IA, l'UE doit la placer au cœur de sa politique industrielle. Cette technologie stratégique aura des répercussions importantes sur notre puissance industrielle, notre productivité et notre compétitivité. L'avantage concurrentiel de l'UE au niveau mondial dépendra de notre capacité à tirer parti des dernières avancées en matière d'IA et de leur mise en œuvre effective.

Cette collaboration inédite entre nos trois pays s'efforce de soutenir efficacement l'offre et la demande dans le contexte géopolitique que nous connaissons. En ouvrant la voie à l'émergence d'une industrie européenne de l'IA compétitive au niveau mondial, nous sommes appelés à explorer de nouvelles opportunités et à lancer de nouvelles initiatives, tout en tirant au maximum avantage des instruments existants.

Ainsi, les trois ministres sont convenus de la nécessité de réduire les charges administratives et de simplifier les procédures européennes concernant les projets qui concernent plusieurs Etats membres. Cela permettra d'assurer que les startups européennes puissent participer à d'éventuels projets dédiés à la transition numérique et écologique.

De même, les ministres soutiennent la formation d'un solide écosystème européen de capital-risque, afin de permettre aux entreprises innovantes de recevoir le financement dont elles ont tant besoin pour accélérer leur croissance.

La coopération entre nos trois pays doit également s'efforcer d'exploiter pleinement le potentiel des centres de compétences, des hubs d'innovation numérique européens (EDIH) et des consortiums européens pour les infrastructures numériques (EDIC), en s'engageant à développer un réseau de connaissances et d'innovation sans frontières. À cet égard, les trois ministres ont salué et soutenu les efforts paneuropéens en cours pour créer un consortium dédié à l'IA en Europe afin de développer des technologies de langage et des modèles de fondation à travers un accès facilité aux capacités de calcul, aux espaces de données, aux compétences avancées et aux équipements de test.

Cette coopération renforcée dans le domaine de l'IA repose sur la détermination politique de l'Allemagne, de la France et de l'Italie à travailler ensemble, à adopter et à mettre en œuvre des politiques et des mesures concrètes, par exemple pour soutenir les start-ups et les PME par le biais de l'innovation numérique et de l'IA.

Les trois ministres ont salué les progrès réalisés au niveau de l'UE en vue de l'adoption de la première réglementation mondiale sur les systèmes d'IA. Ils ont réitéré leur engagement en faveur d'une approche favorable à l'innovation et fondée sur les risques, qui réduit les charges administratives inutiles pesant sur les entreprises et susceptibles d'entraver la capacité d'innovation de l'Europe.

Dans ce contexte, les ministres ont à nouveau souligné qu'il était primordial de veiller à ce que la législation de l'UE soit conçue sans bureaucratie inutile et que les formalités administratives existantes soient réduites. Il est également nécessaire de réformer en profondeur, de simplifier et d'accélérer les procédures administratives pour autoriser les projets d'investissement dans l'UE et de créer un environnement réglementaire simple et prévisible, en particulier pour les PME.

En outre, ils ont reconnu l'importance stratégique de la protection des données dans l'économie européenne des données et se sont engagés en faveur d'une circulation, d'un accès et d'une utilisation libres et sécurisés des données au sein de l'Union européenne. Les trois ministres ont échangé sur l'adoption d'un système de certification de cybersécurité fiable, complet, robuste et transparent pour les fournisseurs de services cloud et ont appelé à une protection efficace des données sensibles en Europe, y compris, en ce qui concerne les données les plus sensibles, contre les législations extraterritoriales.

Au cours de la rencontre, les ministres ont également fait le point sur les progrès réalisés au sein du groupe de travail trilatéral sur les matières premières critiques, dont le coup d'envoi a été donné à Berlin en juin. Ils ont pris note avec satisfaction de la coordination fructueuse et agile qui a été mise en place dans le cadre des négociations en cours au sein de l'UE et dans les forums internationaux où le sujet est traité, y compris le Partenariat pour la sécurité des minéraux. Les ministres ont réaffirmé leur détermination à explorer les possibilités de coopération en matière d'investissements, de stress tests, de stocks et d'achats conjoints lorsque le règlement sur les matières premières critiques entrera en vigueur, ainsi que sur les outils de financement à mobiliser pour des projets d'intérêt commun.

La collaboration entre l'Italie, l'Allemagne et la France est essentielle pour renforcer le rôle de l'Europe au niveau mondial, en garantissant sa sécurité, sa souveraineté stratégique, sa résilience et son leadership technologique.

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire - 01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.fr